

Indice de complexité du recouvrement d'Euler Hermes

Quels pays offrent aux exportateurs les meilleures chances de recouvrer leurs impayés ?

- L'Union Européenne montre l'exemple au reste du monde : c'est en Suède, en Allemagne et en Irlande que le recouvrement des créances impayées est le moins complexe.
- La France figure dans le Top 10 des pays où le recouvrement est le moins complexe, mais la situation se complique dès lors que le débiteur entre en procédure collective.
- De l'autre côté du spectre, c'est en Arabie Saoudite, aux Emirats Arabes Unis et en Malaisie que le recouvrement de créances impayées est le plus complexe.

PARIS – 1^{er} FEVRIER 2018 – Parce que les comportements de paiement et les cadres légaux relatifs aux impayés diffèrent selon le pays, le recouvrement de créances peut s'avérer plus ou moins complexe pour une entreprise commerçant avec un partenaire étranger. En ce sens, [Euler Hermes](#) publie son indice de complexité du recouvrement, qui vise à aiguiller les entreprises dans le choix de leurs destinations d'export. Dans le cadre d'une relation commerciale internationale, quel pays offre aux entreprises les meilleures chances en matière de recouvrement des créances impayées ?

« Nous avons analysé la complexité du recouvrement dans 50 pays, au travers de 3 facteurs : les pratiques locales de paiement, l'efficacité des procédures de recouvrement avant insolvabilité du débiteur, et l'existence d'un dispositif efficace de procédures collectives. En résulte une note comprise entre 0 et 100¹ qui donne une vision des modalités de recouvrement pour un pays donné. A l'échelle mondiale, le recouvrement de créances impayées s'avère particulièrement difficile, avec un indice moyen qui s'élève à 51 », explique Maxime Lemerle, Responsable des études défaillances et sectorielles chez Euler Hermes.

En Europe Occidentale, la vie est plus simple pour les créanciers

Malgré cette complexité généralisée, de réelles disparités sont à noter. L'Europe Occidentale fait en ce sens figure de bon élève, et simplifie la vie des entreprises souhaitant récupérer les sommes qui leur sont dues. Sur les 16 pays européens cités par l'étude, 14 figurent parmi les pays où le recouvrement est le moins complexe à l'échelle mondiale. La Suède (30), l'Allemagne (30) et l'Irlande (31) occupent le podium des pays où le recouvrement est le moins complexe.

« En matière de délais de paiement, le comportement des entreprises suédoises, allemandes et irlandaises est très bon. En 2016, ces dernières payaient en moyenne leurs fournisseurs respectivement sous 54, 53 et 50 jours, alors que la moyenne mondiale était de 64 jours. Sans surprise, dans ces 3 pays, la résolution des impayés avant insolvabilité du débiteur est efficace : les tribunaux compétents résolvent les litiges dans des délais raisonnables. Ainsi, l'efficacité du système judiciaire influe directement sur le comportement de paiement des débiteurs », explique Eva Sebban, Responsable du département Procédures Collectives chez Euler Hermes France.

La France figure parmi les 10 pays où le recouvrement est le moins complexe, avec une note de 36. L'encadrement des délais de paiement par la législation et l'efficacité des tribunaux ont de quoi rassurer les entreprises, même si le cadre des procédures collectives continue de privilégier le sort des débiteurs.

« Tant que le débiteur n'a pas été déclaré insolvable par les tribunaux compétents, les chances de recouvrer la créance impayée dans un délai raisonnable restent bonnes. Mais une fois que la procédure collective est ouverte (sauvegarde, redressement, liquidation), le système français favorise le droit au rebond du débiteur au détriment du créancier, qui se voit imposer des démarches complexes enfermées dans des délais impératifs très courts. Il reste néanmoins qu'un créancier diligent qui peut se prévaloir d'une clause de réserve de propriété bénéficie d'un traitement plutôt favorable en France », expose Eva Sebban.

¹ (0 étant le moins complexe, 100 étant le plus complexe)

Au Moyen-Orient et en Asie, le recouvrement comme un véritable parcours du combattant

En matière de complexité du recouvrement, le Moyen-Orient est le parfait opposé de l'Europe Occidentale. L'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis obtiennent ainsi les moins bons scores, avec respectivement 94 et 81.

« En Arabie Saoudite, la loi ne punit pas les retards de paiement, et les pénalités de retard sont interdites. En cas de recours juridique, les procédures sont longues, coûteuses et ont peu de chance d'aboutir. Le cadre juridique est tout aussi complexe aux Emirats Arabes Unis. Même si des mécanismes de renégociation de la dette ont été mis en place, ils restent largement sous-exploités. Le débiteur en défaut de paiement est généralement placé en liquidation judiciaire, et les chances de récupérer les créances dues s'amenuisent », analyse Besa Shkempi, Responsable du Recouvrement Export chez Euler Hermes.

La situation est également compliquée en Asie-Pacifique, qui compte pas moins de 4 représentants parmi les 10 plus mauvais élèves avec la Malaisie (78), la Chine (73), l'Indonésie (67) et la Thaïlande (60).

La complexité du recouvrement à l'international, un sujet d'intérêt général

L'étude d'Euler Hermes montre ainsi que même les économies les plus développées, les marchés les plus dynamiques ou les pays les moins vulnérables connaissent des difficultés en matière d'efficacité du recouvrement. Les poches de complexité existent dans le monde entier, même en Suède. Pour un créancier isolé, la première difficulté consiste à bien cerner le système local pour décider des actions à entreprendre. A l'échelle Européenne, de vrais efforts ont été réalisés pour créer un système harmonisé et simplifié de recouvrement des créances dans les pays de l'UE (sauf le Danemark) mais l'application de ces règles reste aléatoire en fonction notamment des tribunaux compétents. A l'échelle mondiale, il apparaît que le plus gros problème réside dans la protection des droits du créancier après l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité. Quel que soit le pays, les formalités à respecter par les créanciers sont très disparates et souvent complexes. Les chances de recouvrer une créance due auprès d'un débiteur en procédure collective sont quasiment nulles pour un créancier isolé. L'accompagnement par un tiers expert devient alors primordial pour limiter la casse.

Contacts media :

Euler Hermes France

Maxime Demory +33 (0)1 84 11 35 43
maxime.demory@eulerhermes.com

Footprint Consultants

Cécile Jacquet +33 (0)1 80 48 14 80
cjacquet@footprintconsultants.fr

Euler Hermes Group

Jean-Baptiste Mounier +33 (0)1 84 11 51 14
jean-baptiste.mounier@eulerhermes.com

Quentin Giudicelli +33 (0)1 80 48 14 80
qgiudicelli@footprintconsultants.fr

Euler Hermes est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 années d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PIB global. Basée à Paris, la société est présente dans plus de 50 pays avec plus de 5 800 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à NYSE Euronext Paris (ELE.PA). Le groupe est noté AA par Standard & Poor's et Aa3 par Moody's. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,6 milliards d'euros en 2016 et garantissait pour 883 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2016. Plus d'information: www.eulerhermes.com, [LinkedIn](#) ou Twitter [@eulerhermesFR](#).

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel" ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines

d'activités du groupe Euler Hermes et sur les principaux marchés où il intervient, (ii) des performances des marchés financiers, y compris des marchés émergents, de leur volatilité, de leur liquidité et des crises de crédit, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) du taux de conservation des affaires, (v) de l'importance des défauts de crédit, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements de législations et de réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration, (xii) des opérations de réorganisation et (xiii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit au plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, éventuellement de manière accrue, en cas d'actions terroristes. La société n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.